

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

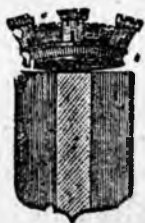


BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VIII^e VOLUME

NOVEMBRE

N^o 23



1880

—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11



CONVOICATIONS

Les réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des salles de l'ancien Evêché.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
M. M. Fremy, Thirion et Minguet, vice-présidents.
M. Bruiet, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
M. M. Jassemijn et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguët, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Reusse, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpetto. — M. Bruiet. — M. Au.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert. — M. Vinet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : M. M. Deslandes. — Simon Compiègne. — Prinville. —
Brochon. — Colas. — Bougeonnier. — Félix Dupuis. — Lozet.
— Fossiez. — Tassin. — Masson. — Réhry.
Pont : M. M. Renaut, président — Laverge, délégué.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian (Louis).
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 NOVEMBRE 1880. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance n'est ouverte qu'à 3 heures 1/2, un grand nombre de Sociétaires ayant assisté à la distribution des récompenses faite, dans la salle voisine, aux instituteurs et aux enfants des écoles primaires de ce canton.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté, après la rectification suivante, demandée par M. Dubarle, professeur ; pour le rétablissement des vieilles treilles en cordons verticaux alternes, le couchage du jet de vigne choisi devra être fait à 0^m60, ou, mieux, 0^m80 du mur, afin de faciliter à l'automne l'arrachage des souches anciennes ; de plus, le jeune cep couché dans la rigole ne sera que légèrement couvert de terre.

Six Membres nouveaux sont admis.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. GIBERT, jardinier chez M. Ruffin, sept variétés de primevères de Chine. — *Mention honorable.*

2° Par M. SIMON COMPIÈGNE, 25 variétés de légumes. — *Mention très-honorable.*

3° Par M. THOMAS, jardinier à Villemétrie, une courge de Palanka. — *Mention simple.* — M. Dubarle, professeur, fait remarquer que cette courge a joué aussi bien que celles récoltées dans le jardin d'expériences.

M. le Secrétaire-Général invite les Sociétaires qui ont des rapports à faire sur les plantes ou sur les engrais à les déposer, dès que les expériences seront terminées ; il donne ensuite connaissance à l'assemblée de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Dubarle fils qui vient, après un mois d'épreuves diverses, d'être nommé jardinier chef de la ville de Reims, et professeur de la Société d'horticulture de cet arrondissement. Des félicitations sont, à l'unanimité, adressées à M. Dubarle père et à son fils.

2° Les procès-verbaux de la section de La Chapelle pour les séances des 13 septembre et 17 octobre.

Le 13 septembre, sous la présidence de M. Huss, la commission des apports a décerné :

A M. PICHON, pour douze variétés de begonia erecta, une *Mention très-honorable*.

Et à M. HUSS, pour vingt-cinq variétés de glaïeuls, deux de begonia et quatre de torenia fournieri, une *Mention très-honorable*.

Le 17 octobre, sous la présidence de M. Motel :

A M. PICHON, pour 45 variétés de légumes, une *Mention très-honorable*.

Et à M. HUSS, pour onze variétés de plantes, une *Mention très-honorable*.

3° Le programme des cours publics de l'école d'arboriculture de Tournai, pour l'année 1881.

4° Le prospectus de l'ouvrage de M. Pynaert, les *Serres-vergers*.

5° Le catalogue de M. Armand Morel, horticulteur à Bargny.

6° Le rapport de M. Vavin, sur l'exposition d'horticulture faite par la ville de Neuilly, en juin dernier.

Des publications reçues sont extraites les notes suivantes :

Le *Livre d'or* annonce que M. Guilloud-Depret a employé pour combattre le *Phylloxera*, dans le département du Rhône, un mélange d'eau, d'alcool de bois et de brôme pur. Les succès qu'il a obtenus ont été signalés au congrès international tenu le 12 septembre dernier. Diverses publications horticoles communiquent une lettre de M. le ministre de

l'instruction publique qui annonce à l'académie des sciences que M. Th. Lecard, rapporte du Soudan des graines et racines d'une *vigne à tige herbacée et à racines vivaces* dont le fruit est délicieux. Si cette plante pouvait s'acclimater dans le Midi de la France, la crise vinicole prendrait fin rapidement.

Le bulletin de la *Société d'acclimatation* recommande la culture de l'*Eucalyptus amygdalina*, qui supporte 12 et 14 degrés de froid et peut ainsi rendre de grands services dans notre région.

Le journal de la *Société nationale d'horticulture de France* publie une note de M. Vavin sur la destruction de la *chlorose* : vers la fin de février ou au commencement de mars, on sème à la volée environ 1 kilog de sulfate de fer sur 10 mètres de long et 1 mètre de large; on ne fait aucun labour au pied des arbres, si ce n'est quelques binages à la fourche. Autre procédé : faire placer lors de la plantation, à un mètre de profondeur, un carreau de plâtre de 0^m60 sur 0^m34 d'épaisseur et mélanger la terre de vieille ferraille.

Les annales de la Société d'horticulture de Maine-et-Loire relatent une discussion entre plusieurs de ses membres sur la question suivante : Lorsque la tige d'un arbre ou arbuste a été gelée en partie, *doit-on tailler aussitôt que possible* en supprimant toute la partie du végétal qui a été atteinte, ou doit-on attendre que la sève ait reparu? MM. Dubarle, Lozet, Tassin et autres membres présents sont unanimement de l'avis des partisans de la section immédiate sur le point sain de la tige, la désorganisation des tissus ayant une tendance certaine à s'étendre et gagner presque toute la plante.

M. Cabot remet à M. Dubarle, professeur, quelques feuilles d'un oranger qui a été pendant presque tout l'été couvert de mouches semblables à celles des appartements, mais un peu plus petites, afin de connaître la cause qui attire ces insectes. Il résulte de l'examen auquel se livrent MM. Dubarle, Tassin et Lozet que la *cochenille de l'oranger* avait envahi les sujets sur lesquels les feuilles présentées ont été cueillies,

et que les mouches n'avaient été attirées que par la présence de cet insecte dont elles sont très friandes. L'emploi du jus de tabac est un remède très efficace pour la destruction de la cochenille.

M. le Secrétaire-Général donne connaissance des décisions suivantes prises par le conseil d'administration dans sa séance du 31 octobre. — Des remerciements sont votés à M. Thirion pour les soins qu'il donne à la mise en ordre des Bulletins, à M. Payen qui, pour éviter une dépense à la Société, promet de garder pendant quelques années la pierre lithographique des diplômes, et aux Membres de la Commission d'Exposition, ainsi qu'à M. Macret, agent-voyer, pour ses travaux lors de ladite Exposition. — Appel est fait à MM. les Sociétaires qui pourraient disposer au profit de la bibliothèque des Bulletins publiés par la Société pendant les années 1866, 1868 et premier semestre de 1869. — M. Vernois est invité à réclamer auprès du Comité archéologique contre l'omission de l'envoi de ses Bulletins en échange des nôtres. — La Commission d'examen des comptes du Trésorier et du budget de 1884, est composée de MM. Thirion, Vinet, Brochon, Mouy et Reusse.

La séance est levée à 5 heures, après le tirage de la loterie, composée de livres fournis par la Société, de graines adressées par M. Thiebaut-Legendre, et de légumes offerts par M. Simon Compiègne.

Membres admis dans la Séance du 7 novembre 1880.

MM. LARIDAN, jardinier chef de Bethléem, à Reims.

LORON, horticulteur à Dammartin.

GEFFROY (Constant), aide-jardinier chez M. de Caix, à Ognon.

MINARD (Jean), jardinier, chez M^{me} Philbert Turquet, à Senlis.

LIBOSSART, limonadier à Senlis.

VUATEAU, sellier à Senlis.

COMPTE-RENDU

DE

L'EXPOSITION DE COMPIÈGNE, LE 18 SEPTEMBRE 1880,

PAR M. REUSSE

L'Exposition faite par la Société d'horticulture de l'arrondissement de Compiègne, dans l'Orangerie, a donné raison aux membres de cette Société qui ont voulu affirmer que, par leur travail et leur dévouement à la cause de l'horticulture, ils répareraient très promptement les désastres de l'hiver dernier. En effet, si nous exceptons les produits de l'arboriculture qui ne peuvent être reconstitués qu'en plusieurs années et, sont ici en petit nombre, nous trouvons réunies des plantes de serres chaudes et tempérées et de beaux et bons légumes dont le classement faisait parfois hésiter le Jury qui était composé de : M. Louvot-Dupuis, de Chauny, nommé président par ses collègues, MM. Bertin, jardinier-chef de la Société de Saint-Quentin, Leblanc de Clermont, Bagueet d'Amiens, suppléant M. Baudeloques de Montdidier, et votre délégué.

Le fait le plus remarquable de cette Exposition, c'est l'apport de M. Vaillant, instituteur à Margny-lès-Compiègne. Son lot se composait de 70 variétés de haricots, 46 de pommes de terre, 18 de fruits, 40 de blés, 10 d'oignons; plus, de fèves, de graines de légumes, de choax, de céleri et de soja hispida. Deux tableaux d'insectes utiles et d'insectes nuisibles à l'horticulture complétaient ce lot. M. Vaillant donnait ainsi la mesure du concours éclairé que les écoles peuvent prêter aux Sociétés d'horticulture; aussi lui avons-nous, sans hésitation, accordé la médaille d'or.

Son collègue d'Elincourt-Sainte-Marguerite, recevait une médaille d'argent de 1^{re} classe, pour l'ensemble de son lot composé en grande partie de fruits de table et de fruits à cidre.

Une médaille d'or récompensait M. Dechilly, jardinier chez M^{me} Evelle, qui présentait une collection de légumes remarquables.

Plusieurs autres lots de produits maraîchers ont valu à leurs producteurs des récompenses que je ne peux énumérer, à cause du peu de place dont je dispose dans le Bulletin.

La médaille d'or pour plantes de serres et autres, a été décernée à M. Lecomte, horticulteur-marchand à Compiègne.

M. Cauchois, jardinier à Machedont, recevait pour ses plantes une médaille de vermeil; mêmes médailles étaient remises à M. Leu, pour ses mosaïques très bien réussies, et à M. Périer, pour l'ensemble de son exposition, ainsi qu'à M. Simon Doré.

Bien que ne pouvant signaler tous les lots récompensés, j'indiquerai encore le rocher monté par M. Rabier, rocailleur à Montlignon, les roses de MM. Billaut, de Remy, et celles de M. Chanvry, de Bordeaux, pour la propagation.

M. Goin, toujours zélé propagateur de la science horticole, avait envoyé un assortiment d'ouvrages choisis.

En résumé, l'Exposition était très réussie; la cordialité des membres du Bureau rendait facile la tâche que les Jurés avaient à remplir; et laissera dans l'esprit de tous un agréable souvenir.

CHOIX DE GRAINES POTAGÈRES

PAR M. ULRICH BRUNNER FILS.

En général, l'on n'attache pas une assez grande importance aux graines; celles-ci, cependant, sont les reproducteurs naturels des divers végétaux, et, dans la plupart des campagnes, l'on ne s'en occupe pas suffisamment. Si l'on y réfléchit bien, il y a pourtant là un grand motif de réussite ou de non réussite, car vous aurez beau avoir choisi la meilleure portion de votre jardin, y mettre tout l'engrais nécessaire, faire le tra-

vail dans toutes les conditions voulues, si les graines mises en terre sont de mauvaise qualité, le résultat est nul.

Le meilleur moyen de posséder de bonnes graines, c'est de les faire soi-même, tout au moins en partie. Pour qu'une graine soit bonne, il faut qu'elle provienne d'une plante vigoureuse, cela est de première condition; il est évident que si les porte-graines sont chétifs, ils ne peuvent livrer que des graines de qualités inférieures qui donneront des plantes toujours médiocres, car il faut faire la part, tant petite soit-elle, de la dégénérescence.

Les porte-graines doivent être choisis avec soin; à l'époque voulue, on marquera les plus beaux pieds que l'on possédera; on les placera, en automne, dans un endroit abrité, et, au printemps, on les placera dans une exposition convenable, propre à assurer le bon développement de la plante et par conséquent des graines que l'on recherche.

Cette transplantation est nécessaire pour presque toutes les plantes potagères, même pour les laitues et salades, car c'est par elles et par les soins minutieux que l'on a apportés à la récolte des graines, que l'on est arrivé à améliorer les espèces au point où elles le sont aujourd'hui. Il y a cependant des exceptions. Il serait superflu, par exemple, de transplanter les pois, les haricots et les fèves.

Sur le nombre des porte-graines mis à part, il faut, si l'on peut, faire encore le choix de ceux que l'on admet pour récolter les graines, et détruire ceux qui ne présenteraient plus les qualités voulues. Il faut que la silique, gousse ou ombelle soit bien fournie, de belle venue, et surtout qu'elle promette d'arriver à une bonne et parfaite maturité; l'amateur ou le cultivateur peut, sans beaucoup de peine, faire des essais, et, s'il le veut, récoltera facilement des graines de premier choix qu'il est très difficile de se procurer dans le commerce; par exemple, pour les graines de choux, navets, etc., ne prendre surtout que les plus beaux porte-graines, choisir les graines du milieu des plus beaux siliques, et

rejeter celles qui se trouvent à chaque extrémité; par cette manière de procéder, on obtiendra certainement de bons produits.

Pour les pois, fèves, haricots, choisissez les gousses les plus longues, et les plus grosses, le résultat ne peut pas être moindre. Pour les racines, salades, les plus fortes ombelles, celles du centre, seront aussi celles renfermant les meilleures graines. Une bonne graine a presque toujours une belle apparence, mais cela ne veut pas dire qu'elle soit toujours réellement de première qualité; ainsi les petites gousses de pois ou de haricots donnent un ou deux grains de toute beauté, les quelques autres sont insignifiants; le triage devient nécessaire, car, malgré leur beauté apparente, ils valent moins que des graines de moindre apparence, mais récoltées sur des gousses plus fortes, plus grosses, plus développées; cela se comprend facilement; la première a mal vécu, la végétation a été lente, la gousse plus ou moins étiolée, et les graines provenant de ces gousses ont, par conséquent, hérité des vices de leur origine.

Beaucoup d'agriculteurs admettent que plus une graine est vieille, meilleure elle est; ceci est une profonde erreur, et nous allons le prouver.

Supposons que nous ayons de la graine de chou achetée chez un grainier ou récoltée par soi-même, mais sans aucune précaution ni soins; le premier semis qui sera fait lèvera dru comme mousse, parce que les graines défectueuses et mal mûres lèveront toutes la première année, car les mauvaises graines conservent leur force germinative un ou deux ans; lors de l'éclaircissage et du repiquage, on arrachera peut-être les bonnes et les meilleures plantes que l'on ne peut distinguer des moindres, on les aura mises en place et on obtiendra de chétifs produits, les attribuant à la graine que l'on prétendra être trop jeune.

La troisième et quatrième année, on reprendra de la même graine dans le même sac, on sèmera, et la levée sera moins

fournie; pourquoi? parce que les mauvaises graines auront perdu leur force germinative, et, comme les graines de chou sont bonnes pendant six à sept ans, on prétendra que la vieillesse les a rendues meilleures. Il est toutefois nécessaire de faire remarquer que des graines un peu vieilles lèveront un peu moins facilement dans un terrain compact et maigre que dans un terrain riche en humus.

Quand les graines potagères ont été récoltées dans de bonnes conditions, nous prétendons que c'est la première année qu'elles sont les meilleures, germant facilement et donnant des produits d'une végétation vigoureuse et luxuriante; il y a une exception pour les pois et les haricots; lorsqu'on conserve ces derniers en gousses, on aura un plus beau résultat, par le fait qu'elle donneront des plantes moins vigoureuses peut-être, mais beaucoup plus de fleurs et, par conséquent, plus de gousses et de grains.

Il est assez difficile de reconnaître à la vue ou au toucher si une graine a encore ses facultés germinatives; certaines personnes jettent leurs graines dans un baquet d'eau et prétendent que celles qui sont au fond sont les bonnes; cela n'est pas prouvé, car celles qui sont au-dessus de l'eau peuvent être très bonnes aussi; la meilleure manière pour les éprouver est d'en mettre quelques grains entre deux mottes de gazon, et placer le tout dans un tas de fumier de cheval; quelques jours suffisent pour les faire germer.

Maintenant, nous allons dire quelques mots sur le semis en culture forcée, non pas celle que pratique le jardinier près des villes, mais celle qui peut se faire partout à la campagne. Très souvent nous nous servons de couches et châssis pour obtenir des plants plus tôt. L'agriculteur qui ne possède pas ce matériel serait cependant bien aise, au printemps, d'avoir des plantes de bonne heure, tels que céleri, chou, laitue, salade, etc., mais il faut attendre que la température soit plus chaude, et pourtant il a tout ce qu'il faut pour avancer ses semis.

Toute exploitation agricole a des emplacements souvent très bien abrités; qu'y a-t-il alors de plus facile que d'y placer des tas de fumier et de les recouvrir de 40 à 45 centimètres de bonne terre meuble, et semer dessus? En cas de froid tardif il faut recouvrir avec de la paille. Cette méthode est employée en Belgique, et il est à supposer que ce sont les tas de fumier qui ont été les premières couches employées.

Les couches ouvertes sont aussi très-simples à faire et peuvent rendre d'excellents services; dans ce but, on choisit la partie la plus chaude du potager, contre un mur si possible, et on ouvre une tranchée de 60 à 80 centimètres de profondeur sur 1 mètre à 1^m20 de largeur, on remplit cette fosse, lit par lit, de matières telles que fumier de cheval, de vache (pas de porc), feuilles mortes, etc., on recouvre le tout de bonne terre et l'on sème. Ces couches, très primitives, ont l'avantage de produire du plan de chou, céleri, betterave, prêt à repiquer au moment où la pleine terre est en état d'être cultivée. Naturellement, l'on doit garantir avec de la paille, la levée contre les nuits froides. Si, sur ces couches primitives, on ajoutait un cadre ou coffre en planches, et par dessus, des chassiss, on aurait une véritable couche comme celle des jardiniers.

Cette méthode de se procurer des plantes devrait être essayée; elle est profitable. Les petites expériences de ce genre sont de nature à éveiller des idées et mettre les imaginations en travail.

(*La Ferme suisse*).

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Essimplage des Giroflées. — Suivant M. CHATÉ, les graines qui doivent donner des plantes à fleurs doubles sont celles qui sont le mieux disposées à mûrir, par exemple les graines produites sur les premiers rameaux, ou celles situées à la

base des siliques. En semant ces graines, il a toujours obtenu de soixante à soixante-dix pour cent de plantes à fleurs doubles; tandis que, en semant les graines des rameaux secondaires et du sommet des siliques, il a toujours trouvé dans ses semis soixante-dix à quatre-vingt pour cent de plantes à fleurs simples.

(*Société centrale d'Horticulture de France*).

* * *

Liqueur de fruits des ménages, par M. JAVONHEY. — Prenez la quantité dont vous disposez de pommes ou de coings. Essayez-les, surtout les coings, pour leur enlever cette substance cotonneuse dont ils sont couverts. Râpez-les. Pressez le produit du râpage dans un linge pour en extraire le jus. Mettez votre jus à part dans un lieu frais. Reprenez le marc, ajoutez-y une quantité d'eau qui soit le quart du volume du jus obtenu. Laissez ce mélange macérer 24 heures. Pressez-le, et réunissez les deux jus ensemble. Mettez le sucre dans votre jus à froid, agitez, pour faire fondre le sucre, avec une spatule en bois jusqu'à ce qu'il soit totalement fondu. Ajoutez de l'alcool en agitant le mélange. Quant aux proportions dans lesquelles doivent être mélangés jus, sucre et alcool, elles peuvent varier selon le goût des personnes, selon que l'on aime le doux ou le sucre plus que le rude ou l'alcool, ou le rude plus que le doux. La moyenne est de 425 gr. de sucre, 440 gr. de jus et 85 gr. d'alcool. J'emploie non de l'eau-de-vie, mais de l'alcool pur du commerce à 90°, qui s'approprie les essences du fruit d'une façon plus nette que l'eau-de-vie. L'alcool de vin cependant est préférable. Le liquide ainsi obtenu doit être filtré, au moyen soit d'un filtre en papier non collé, soit d'un filtre en molleton ou en feutre. Il est ensuite mis en bouteilles, et, comme toute liqueur, celle que vous aurez ainsi fabriquée gagnera à vieillir.

(*Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir*).

Fructification des semis de deux ans. — M. Tourasse, de Pau, obtient la fructification de ses arbres de semis, par le procédé suivant :

Avant que les noyaux ou les pépins soient en décomposition, sinon après la consommation des fruits, on les sème dans des pots de 16 centimètres sur 16, en ayant soin que la pointe correspondante à la radicule soit en bas. On place les pots à l'ombre, sur des tasseaux, pour les préserver des vers de terre.

En avril, les semis ayant trois feuilles (outre les cotylédons) et bien avant que la quatrième soit parvenue à toute sa croissance, on repique chaque plant dans des pots de même dimension, mais après avoir, à l'aide de ciseaux bien affilés, raccourci d'un bon tiers la radicule, si celle-ci s'est divisée en plusieurs pivots, on raccourcit ceux-ci de 1 ou 2 millim. pour les obliger à se diviser encore.

Six semaines plus tard, repiquage des jeunes plants en pleine terre, à 0^m 40 dans tous les sens, mais ayant toujours soin de contribuer à la subdivision du système racinaire en retranchant deux ou trois centimètres à l'extrémité des pivots, et un ou deux millimètres à celle des autres racines.

A la chute des feuilles, les jeunes arbres ont une hauteur moyenne de 1^m 35. On les met alors à leur place définitive, à 1^m 30 de distance, avec 1^m 80 ou 2 mètres entre les rangs. On a eu soin, bien entendu, en les déplaçant, de raccourcir encore de 2 ou 3 centimètres les pivots, et de quelques millimètres les extrémités des racines.

Après quoi, sans autres soins que ceux de culture ordinaire, les arbres ainsi plantés restent en place jusqu'à la fructification qui ne se fait pas attendre plus de deux ans.

*(Bulletin de la Société d'horticulture
pratique du Rhône).*

AVIS

Par décision du Conseil d'administration, les leçons d'horticulture sont suspendues pendant le mois de Décembre.

MM. les Sociétaires qui pourraient disposer, en totalité ou en partie, des bulletins publiés par la Société pendant les années 1866, 1868 et le 1^{er} semestre 1869, sont priés d'en donner avis à M. Vinet, bibliothécaire.

Le Secrétaire-général rappelle à MM. les Sociétaires que les élections pour le renouvellement du Bureau et du Conseil d'administration auront lieu pendant la séance du Dimanche 5 Décembre.

Tarif des Annonces.

Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

| | |
|----------------------------|----------|
| 4 fois | 2 fr. 50 |
| 3 fois de suite | 6 »» |
| 6 fois de suite | 10 »» |
| 12 fois de suite | 18 fr. |

Moitié en plus pour toute personne étrangère à la Société.

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

Jus de tabac

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Revue de l'Horticulture belgo et étrangère

Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1^{er} de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8° orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaïculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement d'un an : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus. S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)